**Atelier de clôture des projets de Transfert des**

**Acquis de la Recherche Agricole (TARA) 2022**

**-24 Avril et 28 Mai 2025-**

Dans le cadre de la clôture des projets TARA 2022, deux journées d’échange ont été organisées les 24 avril et 28 mai 2025, sous la coordination de M. Jamel Ben Rebah, Directeur de la Direction de la Diffusion des Innovations et de la Liaison entre la Recherche et la Vulgarisation (DDILRV) de l’Institution de la Recherche et de l’Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA).

La première journée, s’est déroulée le 24 avril à l’Hotel Palm Palace, a été inaugurée par Mme Zohra Lili Chabaane, Présidente de l’IRESA, Mme Salwa Bornaz, Directrice Générale de l’IRESA et Mme Sihem Maaichia, Directrice du CRRAO avec la participation des coordinateurs des projets : Mme Sihem Maaichia (CRRAO), M. Rasmi Soltani (CRRA SB), M. Walid Laabidi (CRRA SB) et M. Karim Kadri (CRRAO).

La seconde journée, organisée le 28 mai au Centre Régional des Recherches en Horticulture et Agriculture Biologique (CRRHAB), a été inaugurée par par Mme Zohra Lili Chabaane, Présidente de l’IRESA, Mme Salwa Bornaz, Directrice Générale de l’IRESA et M. Taoufik Bettaieb, Directeur du CRRHAB avec la participation des coordinateurs des projets: Mme Samira Chakeli (Pôle RRD Kef), Mme Hiba Ghazouani (CRRGC), Mme Hania Hamdi (CRRGC), M. Ikbel Chaieb (CRRH AB) et Mme Rania Ayedi (CRRH AB) en plus des partenaires du milieu socioéconomique (représentants de l'AVFA, le CRDA, le CTAB, des startups, …)

Ces ateliers ont offert une plateforme d’échanges riches entre directeurs techniques, directeurs généraux, sous-directeurs, chercheurs, enseignants-chercheurs, cadres techniques, startups, représentants de l’AVFA, des centres techniques, des CRDA ainsi que l’ensemble des parties prenantes du secteur agricole.

Les deux journées ont mis en évidence l’importance de renforcer les synergies entre la recherche, la formation et la vulgarisation, tout en soulignant également la nécessité de pérenniser les acquis, de soutenir leur transfert effectif aux utilisateurs finaux, et d’impliquer davantage les institutions régionales, les structures d’appui et les professionnels agricoles pour assurer un ancrage durable de l’innovation dans les pratiques agricoles.